



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du Vendredi 18 juin 2021 –

Présents : Marc Touchet (Président), Claude Delforge (Secrétaire Général), Edouard Delamotte, Daniel Durand, Raymond Fournel (Trésorier Général), Alexandre Gougard, Patrick Leiritz, Serge Martin, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

Assiste : Brendan Barrau

Début 10H00

1- INTERVENTION DU PRESIDENT MARC TOUCHET

Le Président Marc Touchet remercie les membres présents à cette 1^{ère} réunion présentiel de la saison. Il se réjouit de pouvoir enfin dialoguer avec tous les collègues de vives voix et partager ce moment attendu.

Il rappelle l'organisation de la prochaine réunion avec à la fois les sortants et les membres de l'actuel Comité de l'ANPDF le jeudi 1^{er} juillet à 10h00 au siège de la FFF.

2- POINTS D'ACTUALITE

Marc Touchet souhaite aborder les sujets d'actualité suivants :

- RDV avec Philippe Diallo

Marc Touchet informe du contenu de la réunion qu'il a eu avec le Trésorier Général de la FFF, lequel a bien sur évoqué le renouvellement de la convention entre la FFF et l'ANPDF, laquelle a pris fin au 31 décembre 2020.

Il donne connaissance des conditions de renouvellement uniquement sur la saison 2021/2022, dans un contexte tendu financièrement pour la Fédération, lesquelles sont acceptées à l'unanimité par le Comité de Direction de l'ANPDF.

Un nouveau rdv sera programmé en Mai 2022 pour les trois saisons suivantes.

- Assistance administrative

Marc Touchet rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2021, Brendan Barrau intervient sous le statut d'une auto-entreprise auprès de l'ANPDF.

Ses missions consistent à accompagner administrativement l'association dans ses relations extérieures et auprès de ses adhérents, alimenter le site Internet, maintenir à jour les bases de données, assister et rédiger les PV des réunions des Comités de Direction. Il interviendra également pour le Congrès.

Sa mission prenant fin au 30 juin 2021, il est proposé de renouveler cette relation de travail à partir du 1^{er} juillet pour l'ensemble de la saison 2021-2022.



Les membres du Comité de Direction acceptent à l'unanimité la reconduction de l'échange avec Brendan Barrau, lequel les remercient de leur confiance.

3- CONGRES 17/18/19 SEPTEMBRE 2021-BORDEAUX

Marc Touchet demande de réserver 5 salles pour réunir les 5 secteurs le samedi matin de 8h45 à 9h15 (début des ateliers à 9h30), réunion uniquement destinée aux actifs (les pouvoirs ne sont pas admis) afin d'élire les 2 représentants de chaque secteur. Il est fait un point secteur par secteur pour déterminer les candidats.

Le débat s'engage entre tous les membres pour savoir comment poursuivre le dynamisme actuel de l'ANPDF qui a permis l'adhésion de tous les actifs sur le mandat 2017/2020, et proposer une orientation attractive sur le mandat à venir pour tous les collègues.

Alexandre Gougard estime qu'il faut (re)définir les règles et les objectifs de l'ANPDF.

Edouard Delamotte rappelle l'historique de l'ANPDF (création en 1994), puis l'arrivée du Collège des Présidents en 2010 en tant qu'instance officielle qui a nécessité l'adaptation de l'ANPDF à un nouveau mode de fonctionnement.

Le président rappelle qu'avant l'instauration du Collège, l'ANPDF par son maillage, du territoire et son nombre d'adhérents, pouvait être considéré à l'époque comme l'interlocuteur des instances ce qui n'est bien sûr plus le cas actuellement.

Il précise que l'interaction entre le collège et l'ANPDF est un élément primordial pour répondre aux attentes et réflexions des collègues.

Tous les membres estiment nécessaire de clarifier les relations avec le Collège, et de formaliser un lien de fonctionnement entre les 2 instances.

Claude Delforge, Président du Collège va évoquer cette piste de réflexion avec les collègues du Bureau lors de leur prochaine réunion.

Il est effectivement admis, surtout pour les nouveaux présidents élus, qu'il faut expliquer l'intérêt et l'utilité de l'ANPDF.

Concernant l'organisation même du Congrès, Alexandre Gougard fait état des derniers ajustements et des invitations qui seront adressées avec comme 1^{ère} date butoir le 11 juillet 2021

Il rappelle le programme sur la période des 17/18/19 septembre 2021 tant pour les congressistes que pour les accompagnants.

Il est évoqué les cadeaux qui seront remis à cette occasion.

Un point est fait concernant les partenaires privés à savoir Eurofield, MDS et Nike.

Marc Touchet informe avoir écrit au Président de ligue Saïd Ennjimi (LFNA) pour le remercier de l'aide financière accordée au District de Gironde.

Alexandre Gougard précise que ce courrier a été apprécié.



Concernant le financement, Raymond Fournel remet le chèque de participation au Président du district de Gironde en séance pour lui permettre d'assurer les frais de réservation.

Marc Touchet souhaite que lors de la prochaine réunion les sujets à aborder dans les ateliers soient décidés, et les rapporteurs désignés parmi le Comité.

Tous les membres du Comité se réjouissent de l'organisation de ce Congrès et espère qu'il s'agira d'un moment important à la fois pour retrouver les collègues de tous les secteurs et de confirmer la reprise de l'activité football après 2 saisons tronquées du fait de la pandémie.

4- QUESTIONS DIVERSES

Les Membres du Comité évoquent les sujets suivants :

- Les dossiers Fafa qui font l'objet d'une réflexion initiée par la LFA
- L'ANS : la lourdeur administrative et la répartition des subventions entre Districts d'une même ligue et aussi pour les clubs demandeurs
- L'accord trouvé entre le SNAAF et l'AE2F sur le point revalorisation salariale au 1^{er} juillet 2021
- Les actions de fin de saison, et la reprise d'activité réalisée par les clubs.

A ce sujet, les membres expriment une crainte quant à la fidélisation des bénévoles, des dirigeants et des arbitres sur 2021-2022, davantage que pour les licenciés joueurs qui sont pressés de repartir. Concernant les joueurs, il est noté malgré tout la crainte de voir les plus âgés (+35 ans) ne pas reprendre le football dans la mesure où ils ont pu trouver d'autres occupations depuis plusieurs mois.

Claude Delforge évoque le récent décret prévoyant une information aux gestes de 1^{er} secours pour les juges et arbitres, qu'il demande à Brendan Barrau d'adresser par mail aux membres du Comité.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 1^{er} juillet à 10h en présentiel à la Fédération, en compagnie des anciens membres du Comité qui ont répondu présent à l'invitation.

Fin : 12H45

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Marc TOUCHET
Président ANPDF